



Chère Adhérente, Cher Adhérent,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **lundi 11 octobre 2021 à 20h30**, salle annexe (Muguets) de la Mairie de Saint Père en Retz, place du Marché. **(Émargement à partir de 20h00)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sportif
- Élection du bureau

Les candidatures au bureau du club doivent parvenir à l'adresse suivante : ATHLE SANTE LOISIRS du PAYS de RETZ, 81 avenue de la Hautière 44250 ST BREVIN L'OCEAN, au plus tard le lundi 4 octobre 2021, par écrit uniquement.

En cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 9.7 de nos statuts, et qu'un même membre ne peut cumuler plus de trois procurations. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Saint-Brevin, le 27 Septembre 2021

Le Président :
Serge Cercleron

ASL - 81, avenue de la Hautière 44250 ST BREVIN L'OCEAN
marie-france.rojo-blanchard@wanadoo.fr